

Monsieur Gérard Foucault
Président
60 Millions de Piétons
Maison des associations
23 rue Greneta
75002 Paris

Paris, le 13 JUIN 2018

Réf : ETP/ST/110

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier par lequel vous demandez la mise en œuvre d'un plan national pour la marche à pied et la mobilité piétonne et je vous assure lui avoir porté la meilleure attention.

J'ai adressé une question écrite (copie jointe) sur le sujet à la ministre des transports et je ne manquerai pas de vous tenir informé de sa réponse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments dévoués.



Elisabeth Toutut-Picard
Députée de Haute-Garonne

Question écrite d'Elisabeth Toutut-Picard à Madame Elisabeth Borne, ministre chargée des transports, sur les moyens de favoriser la mobilité piétonne.

Mme Elisabeth Toutut-Picard attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports sur les moyens de favoriser la mobilité piétonne.

La mobilité piétonne est universelle et constitue le mode de déplacement le plus économique, le plus propre et le plus sain. Elle constitue un enjeu majeur pour l'avenir, notamment pour les personnes âgées qui doivent pouvoir conserver leur autonomie de déplacement le plus longtemps possible.

Elle souhaite donc connaître les mesures prévues par le gouvernement pour favoriser la mobilité piétonne, notamment dans le cadre du futur projet de loi sur les mobilités. Elle lui demande aussi s'il envisage de rendre systématique l'adjonction de trottoirs le long des pistes cyclables, afin de faciliter la mobilité locale et l'accès aux transports en commun pour les piétons.

Paris, le 13 juin 2018